

lauriers, Pierre Grégoire, Mme Richard Martineau. *Notre-Dame de Stanbridge* : M. Jean-Baptiste Guaire, Mlle Marie Labrecque. *Pointe au Fic* : Mme Vve John Chamard. *Saint-Benoît* : Mme Malvina Angrignon, M. Maurice Ouellette. *Saint-Elie* : Mlle Alice Garceau, Zél. *Sainte-Geneviève* : Mme P. B. Brazeau. *Saint-Henri de Lévis* : Mme Francis Morissette, Mlle Gratia Genest. *Saint-Jean Chrysostome* : Mme Francis Morissette. *Saint-Jean d'Iberville* : Mmes Marie Reid, Adélaïde Pinsonnault, Elisabeth Ocain. *Saint-Roch de Québec* : Mmes William Hébert, Augustine Métayer, Jean Beaudoin, Georges Latulipe, Maria Lamontagne, Olivier Godbout, Isaac Giguère, M. Pierre Blouin. *Saint-Simon* : MM. Ephrem Bélanger, Louis Couillard. *Suncook* : Mme Joseph Cole. *Ville-Marie* : Mme Jules Dumais, Zél. *West Bay City* : Mmes Dosithée Villeneuve, Marceline Doré.

## Revue des Intérêts Catholiques

Canada. — Les Sœurs de Miséricorde, à Montréal, ont célébré, en novembre dernier, les noces d'or de leur fondation. A cette occasion leur nouvelle chapelle fut inaugurée ainsi qu'une vaste et magnifique crèche pour les enfants abandonnés. Ajoutons aussi qu'à cette occasion un beau livre a paru que nous recommandons vivement, c'est la vie de la fondatrice. Les fêtes furent belles. Monseigneur Bruchési, dans l'allocution qu'il y prononça, fit l'éloge de la vertu de miséricorde, et en particulier de celle que l'on exerce dans cette institution dont il retraça brièvement l'origine et le développement. Pour mieux mettre en lumière les œuvres qu'elle a accomplies jusqu'ici, Sa Grandeur donna des chiffres pour les six dernières années de la Maison de Montréal : soit, pour résumer, 2,093 jeunes filles ou femmes reçues et gardées dont 1,582 gratuitement ; 3,832 pauvres secourus à l'extérieur, 2,044 enfants reçus et gardés, le plus grand nombre gratuitement. Total des dépenses, \$336,571. "Maintenant — ajoute Monseigneur — qu'a-t-elle reçu du gouvernement ? \$4,802.25. De la cité ? Rien. Mais les bienfaiteurs privés sont nombreux, et le travail ingénieux et l'économie très grande : voilà ce qui a permis et ce qui permet d'accomplir de telles merveilles."

Puis faisant allusion au triste projet de taxer les communautés religieuses de Montréal, que les reviseurs de la Charte de cette ville ont en temps agité, Monseigneur termina ainsi : "J'espère, mes frères, que les craintes exprimées au début ne se réaliseront pas. Les religieuses unies par état au soulagement des infirmités humaines, ce ne sont pas des étrangères après tout. Ce sont bien vos filles, vos sœurs